



## Aides techniques : du choix à l'acquisition

Qu'est-ce qu'une aide technique ?

Les aides techniques sont définies comme:

- tout produit, instrument, équipement, ou système technique
- utilisé par une personne handicapée
- fabriqué spécialement ou existant sur le marché
- destiné à prévenir, compenser, soulager, ou neutraliser la déficience, l'incapacité ou le handicap.

L'ensemble des aides techniques inclue les aides à la mobilité personnelle, les aménagements de véhicule personnel, les aides au nursing et à l'hygiène, les adaptations des commandes des ordinateurs, les contrôles d'environnement, les aides à la manipulation, les aides à la communication.

En compensant les incapacités de certaines fonctions, les aides techniques contribuent à restaurer l'autonomie de la personne ou quelque fois à aider les personnes de l'entourage au quotidien.

Acquisition de l'aide technique : place de la personne en situation de handicap à toutes les étapes du processus d'acquisition

### Rôle des professionnels

L'évaluation doit prendre en compte :

- les éléments médicaux donnés par les médecins référents et les spécialistes
- Le projet de vie dans sa dimension générale sociale, familiale, professionnelle et de loisirs
- L'évaluation de l'ergothérapeute si possible à domicile
- les aspects techniques
- les connaissances et l'expertise profane de la personne, sa famille

### Place de la personne en situation de handicap dans les procédures

- La place de l'utilisateur dans l'acquisition de l'aide technique se concrétise d'abord par l'expression et par la prise en compte de ses besoins, de ses souhaits, de ses choix et en définitive de ses décisions.
- Une attention particulière doit être portée sans substitution à l'entourage dans le cadre des AT que ce dernier peut avoir à « subir » ou à utiliser .
- Les professionnels respectent la confidentialité des informations mais l'exercice risque de paraître intrusif au travers des questions posées ou des procédures se déroulant au domicile de l'intéressé.

### Accompagnement vers le choix et préconisation de l'aide technique

Les choix possibles se font de plus en plus nombreux. Pour autant, le fauteuil par exemple ayant tous les critères requis lors de l'évaluation est souvent difficile à trouver et l'intérêt de plusieurs essais en situation écologique d'un temps suffisamment long pour une utilisation pratique est évident.

## RÉSEAU DE SANTÉ NEURO CENTRE

Il faut bien évidemment respecter le choix des personnes voire leur refus d'une solution en particulier lorsque la personne se met en danger, il est du rôle des professionnels d'informer la personne de la responsabilité de ces choix.

La publicité favorise aussi certains achats qui ne sont pas toujours adaptés surtout si la pathologie est évolutive.

Parfois l'aide technique ou l'aménagement n'a pas été pensé dans sa globalité parce que le patient voit ses difficultés actuelles et ne peut pas, ce qui se comprend, anticiper ses difficultés à venir éventuelles.

La faisabilité technique peut aussi être un frein à la préconisation.

### Information des personnes

L'information générale ou personnalisée ne saurait donc être limitée à des données sur l'aide technique en tant que produit. Il s'agit de connaître l'ensemble des produits disponibles et non celui qui est « en magasin » ou sur le « catalogue ».

L'information porte aussi sur les spécificités techniques de l'aide mais sur les garanties, le service après-vente, les modalités de maintenance, d'entretien et chose importante les possibilités de remplacement en cas de panne qui sont très variables d'un service à l'autre.

L'information personnalisée relève ensuite du conseil pour passer enfin à une décision partagée, éclairée à toutes les étapes de la recherche et du choix des solutions techniques.

### Information sur les modes de financement

L'information sur le financement des aides techniques est une donnée majeure. La complexité des dispositifs, les nombreuses possibilités et les différences entre services (possibilités de location, essais, réparations, formation à l'usage etc....) restent très souvent ignorées des usagers mais aussi des professionnels non spécialisés. Le défaut d'information peut aboutir à des choix par défaut ou par excès, mais également à des inégalités d'accessibilité aux meilleures adaptations selon le parcours et la rencontre des différents interlocuteurs.

### L'épreuve du temps

Il faut du temps pour évaluer, exprimer ses besoins, conseiller, déterminer son choix. La longueur des procédures rend parfois impatient et fait faire un mauvais choix parce que le plus court que ce soit pour les usagers ou les professionnels.

Ce temps peut parfois être utile à l'utilisateur pour s'informer, assimiler l'information, exprimer ses besoins, le modifier en fonction de ce qu'il pourra faire avec d'autres aides techniques auxquelles il n'avait pas pensé.

Ce temps peut être utile aux professionnels pour connaître la personne, comprendre sa demande, ses projets, proposer une solution adaptée « au bon moment ».

Ce temps peut être utile aux deux pour trouver de façon concertée des solutions.

La loi vise à faire du citoyen handicapé un acteur de ses choix de vie et l'amène à réfléchir sur la personnalisation des aides dont il aurait besoin. La collaboration des usagers et des professionnels paraît le meilleur garant du progrès dans la voie de la compensation du handicap.

Article rédigé par le Dr Sybille PELLIEUX, MPR au CHRU de Tours.